

ACETONE

ChemWatch Review SDS

Chemwatch: 1090
Version Num: 4.1.1.1

Code d'alerte du risque: 3

Date de revision: 25/02/2016

Date d'impression: 12/08/2016

S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit	ACETONE
Nom Chimique	acétone
Synonymes	acétone, propane-2-one-; diméthylcétone
Nom d'expédition	ACÉTONE
Formule chimique	CH ₃ COCH ₃
Autres moyens d'identification	Pas Disponible
Numéro CAS	67-64-1

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes :	Utilisation telle que définie par le fournisseur.
---	---

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	Wesfarmers (Wesfarmers CSBP)	Huntsman	Rhodia
Adresse	PO Box 345 WA Kwinana 6167 Australia	PO Box 62 VIC Footscray West 3012 Australia	Australia
Téléphone	+61 8 9411 8777	+61 3 9316 3333	Pas Disponible
Fax	+61 8 9411 8289	+61 3 9316 3644	Pas Disponible
Site Internet	www.csbp.com.au	Pas Disponible	Pas Disponible
Courriel	corporate@csbp.com.au	customer_service@huntsman.com	Pas Disponible

Nom commercial de l'entreprise	Appendage 014	Sten (Peak Lubricants)	Australian Biostain
Adresse	8 Abbott Road NSW Seven Hills 2147 Australia	224-230 South Gippsland Highway VIC Dandenong 3175 Australia	PO Box 1407 VIC Traralgon 3844 Australia
Téléphone	+61 02 9839 4000	+61 3 9799 0977	Pas Disponible
Fax	+61 2 9674 6225	+61 3 9799 7709	Pas Disponible
Site Internet	www.apschem.com.au	Pas Disponible	https://www.australianbiostain.com.au /all.asp
Courriel	Pas Disponible	enquiries@qmiaustralia.com.au	Pas Disponible

Nom commercial de l'entreprise	Gladstone Chemicals	KLX Inc / KLX Aerospace Solutions Pty Limited	Merck
Adresse	Kororoit Creek Road VIC Altona 3018 Australia	17 Ashtan Place QLD 4014 Australia	Darmstadt D-64271 Germany
Téléphone	+61 3 9369 7888	+61 7 3292 5200	+49 6151 72 0
Fax	Pas Disponible	+61 7 3292 5220	+49 6151 72-2000
Site Internet	Pas Disponible	www.klxaerospace.com	https://www.merck.de/servlet/PB/menu /1487230/index.html
Courriel	Pas Disponible	australia@interturbine.com	service@merck.de

Numéros de téléphone d'urgence

ACETONE

Association / Organisation	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Association / Organisation	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Association / Organisation	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	Pas Disponible	+61 7 3292 5262 (8:00am - 6:00pm M-F)	Pas Disponible
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

NFPA 704 diamond



Note : Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.

SYMBOLES SIMDUT CANADIENNES





CLASSIFICATION SIMDUT DU CANADA

Composant	Numéro CAS	classification description	code de classification
ACETONE	67-64-1	Liquide inflammable, Matière toxique ayant d'autres effets toxiques	B2, D2B

Classification Liquide inflammable Catégorie 2, Irritation oculaire catégorie 2A, Effets respiratoires catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Éléments pour étiquette GHS	 
-----------------------------	---

MENTION D'AVERTISSEMENT **DANGER**

Déclaration(s) sur les risques

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Dangers non classés ailleurs (HNOC)

ACETONE

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P370+P378	En cas d'incendie: utiliser mousse anti-alcool ou de la mousse de protéine normale pour l'extinction.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
-------------	--

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Numéro CAS	%[poids]	Nom
67-64-1	95-99.5	<u>ACETONE</u>

Mélanges

Voir la section ci-dessus pour la composition des substances

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact des yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire. ▸ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▸ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. ▸ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▸ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible). ▸ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais. ▸ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. ▸ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. ▸ Si la respiration est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ▸ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Si avalé, NE PAS faire vomir. ▸ Si un vomissement apparaît, pencher le patient vers l'avant ou le placer sur le côté droit (position tête-basse si possible) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. ▸ Suivre le patient avec attention. ▸ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissements ou avec une conscience réduite ; i.e. devenant inconsciente.

ACETONE

- ▶ Donner de l'eau pour rincer la bouche puis fournir lentement du liquide et autant que la victime peut confortablement en absorber.
 - ▶ Rechercher un avis médical.
- Si un vomissement spontané semble imminent ou survient, maintenir la tête du patient vers le bas, plus bas que ses hanches afin d'éviter une aspiration possible du vomit.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tout produit aspiré durant un vomissement peut provoquer un dommage aux poumons. En conséquence, les vomissures ne doivent pas être induites mécaniquement or pharmacologiquement. Les moyens mécaniques doivent être utilisés s'il est considéré comme nécessaire pour vider le contenu de l'estomac; ceci inclut un lavage gastrique après une intubation endotrachéale. Si un vomissement spontané est survenu après l'ingestion, le patient doit être contrôlé pour des difficultés pulmonaires, car des effets négatifs de l'aspiration dans les poumons peuvent être retardés jusqu'à 48 heures.

Pour une exposition aiguë ou des expositions répétées à l'acétone:

- ▶ Les symptômes d'une exposition à l'acétone sont proches de ceux d'une intoxication à l'éthanol.
- ▶ A peu près 20 % est expiré par les poumons et le reste est métabolisé. La demi-vie alvéolaire à l'air est d'environ 4 heures pour une inhalation de 2 heures à des niveaux proches des Standards d'Exposition ; dans le cas d'une overdose, le métabolisme est saturé et l'élimination limitée, prolongeant la demi-vie d'élimination à 25-30 heures.
- ▶ Ils n'y a pas d'antidotes connus et le traitement doit comprendre les méthodes habituelles de décontamination suivies par des soins de support.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

Procédure:

Mesure du sérum et des concentrations d'acétone des urines peuvent être utiles pour contrôler la sévérité de l'ingestion ou de l'inhalation.

Procédure pour l'inhalation:

- ▶ Maintenir les voies respiratoires dégagées, fournir de l'oxygène humidifié et ventilé si nécessaire.
- ▶ Si une irritation respiratoire apparaît, évaluer la fonction respiratoire et, si nécessaire, réaliser un Rayon-X de la poitrine pour contrôler une pneumonie aux produits chimiques.
- ▶ Envisager l'utilisation de stéroïdes pour réduire la réponse inflammatoire.
- ▶ Traiter un œdème pulmonaire avec de la PEEP ou une ventilation CPAP.

Procédure dermique:

- ▶ Retirer tout restes de vêtements contaminés, les placer dans un sac double et propre avec une fermeture, étiquetez et conservez dans un lieu sécurisé loin des patients et du personnel.
- ▶ Laver avec une copieuse dose d'eau.
- ▶ Un émollient peut être nécessaire.

Procédure pour les yeux:

- ▶ Laver abondamment avec de l'eau courante ou une solution saline pendant 15 minutes.
- ▶ Traite les tâches avec de la fluorescéine et se référer à un ophtalmologiste si il y a une progression des tâches.

Procédure orale:

- ▶ **PAS DE LAVAGE GASTRIQUE NI EMETIQUE.**
- ▶ Encourager les fluides oraux.

Procédure systémique:

- ▶ Surveiller le glucose sanguin et le pH artériel.
- ▶ Ventiler si une dépression respiratoire survient.
- ▶ Si le patient est inconscient, surveiller la fonction rénale.
- ▶ Soins symptomatiques et de support.

The Chemical Incident Management Handbook:

Guy's and St. Thomas' Hospital Trust, 2000

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

- ▶ Mousse stable face à l'alcool.
- ▶ Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (si la législation le permet).
- ▶ Dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu

Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie

- ▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.
- ▶ Peut être violemment réactif. Peut exploser.
- ▶ Mettez un appareil respiratoire ainsi que gants de protection.

Risque D'Incendie/Explosion

- ▶ Les liquides et les fumées sont particulièrement inflammables.
- ▶ Le risque de feu est grave lorsqu'il y a chaleur, des flammes et/ou des oxydants.
- ▶ Les fumées peuvent facilement se déplacer et atteindre le foyer.
- ▶ La chaleur peut entraîner l'expansion ou la décomposition ainsi qu'une explosion des récipients.

Les produits de combustion incluent:
,
dioxyde de carbone (CO2)

,
autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques.
Contient une substance à bas point d'ébullition: les containers fermés peuvent se rompre en raison de l'augmentation de pression dans des conditions d'incendie.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	<ul style="list-style-type: none">▶ Éliminez toutes les sources d'incendie.▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements.▶ Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.
Eclaboussures Majeures	<ul style="list-style-type: none">▶ Évacuez le personnel.▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.▶ Peut réagir violemment. Peut exploser.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none">▶ Les containers, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives.▶ NE PAS couper, percer, limer, souder ni effectuer des opérations similaires sur ou à proximité des containers. <p>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Évitez tout contact de la personne, même l'inhalation.▶ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition.▶ Travaillez dans un endroit bien aéré.▶ Évitez la concentration dans les trous et creux. <p>Contient une substance à bas point d'ébullition: Un stockage dans des containers fermés peut engendrer une augmentation de la pression provoquant une rupture violente des containers non adaptés.</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Vérifier la constitution des containers.▶ Ventiler périodiquement.▶ Toujours libérer les capuchons ou joints lentement pour assurer une dissipation lente des vapeurs.
Autres Données	<ul style="list-style-type: none">▶ Stockez-le dans le récipient d'origine dans une zone adéquate.▶ Évitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage.▶ NE stockez pas dans des fosses, des sous-sols ou des zones où les vapeurs peuvent s'accumuler.▶ Maintenez les récipients bien scellés.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	<p>Boîte en métal Emballage conforme aux règles du fabricant. Les récipients en plastique peuvent uniquement être utilisés s'ils sont appropriés pour des liquides inflammables. Vérifiez que les récipients sont clairement étiquetés et ne fuient pas.</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Pour les matériaux à faible viscosité (i) : Bidons et jerricanes doivent être du type avec la tête non-amovible. (ii) Dans les cas où une conserve métallique doit être utilisée comme emballage interne, la conserve doit posséder une fermeture à vis.▶ Pour les matériaux avec une viscosité d'au moins 2680 cSt. (23 deg. C)▶ Pour les matériaux manufacturés avec une viscosité d'au moins 250 cSt.
Incompatibilité de Stockage	<ul style="list-style-type: none">▶ Les cétones dans ce groupe sont réactives avec de nombreux acides et bases libérant de la chaleur et des gaz inflammables (e.g. H₂).▶ Les cétones réagissent avec les agents réducteurs tels que les hydrures, les métaux alcalis et les nitrites pour produire du gaz inflammable (H₂) et de la chaleur.▶ Les cétones sont incompatibles avec les isocyanates, les aldéhydes, les cyanures, les peroxydes et les anhydrides.▶ Les cétones réagissent violemment avec les aldéhydes, HNO₃, HNO₃ + H₂O₂, et HClO₄. <p>Éviter une réaction avec des agents oxydants.</p>

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

Continued...

ACETONE

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	ACETONE	Acetone	2,400 mg/m3 / 1,000 ppm	3,000 mg/m3 / 1,250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	ACETONE	Acetone	500 ppm	750 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	ACETONE	Acétone	500 ppm	750 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	ACETONE	Acetone	500 ppm	750 ppm	Pas Disponible	TLV Basis: Upper respiratory tract & eye irritation; CNS impairment; hematologic effects
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	ACETONE	* Acetone	250 ppm	500 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: URT & eye irr; CNS impair; BEI
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	ACETONE	Pas Disponible	250 ppm	500 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	ACETONE	Acetone	1200 mg/m3 / 500 ppm	1800 mg/m3 / 750 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	ACETONE	Acetone	250 ppm	500 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	ACETONE	Acétone	1190 mg/m3 / 500 ppm	2380 mg/m3 / 1000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

LIMITES D'URGENCE


Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
ACETONE	Acetone	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
ACETONE	20,000 ppm	2,500 [LEL] ppm

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingénierie approprié	Pour les liquides et gaz inflammables, une ventilation d'échappement locale ou un système de ventilation pour lieu clos peut être nécessaire. L'équipement de ventilation devrait être résistant aux explosions. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.	
	Type de contaminant :	Vitesse de l'air :
	Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)
	aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0,5-1 m/s (100-200 f/min.)

ACETONE

	<p>spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)</p> <p>1-2.5 m/s (200-500 f/min.)</p> <p>Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Minimum de l'intervalle</th> <th>Maximum de l'intervalle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce</td> <td>1 : Perturbation des courants d'air de la pièce</td> </tr> <tr> <td>2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement</td> <td>2 : Contaminants à forte toxicité</td> </tr> <tr> <td>3 : Intermittent, faible production</td> <td>3 : Forte production, utilisation importante</td> </tr> <tr> <td>4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement</td> <td>4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.</td> </tr> </tbody> </table>	Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle	1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1 : Perturbation des courants d'air de la pièce	2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité	3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation importante	4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.
Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle										
1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1 : Perturbation des courants d'air de la pièce										
2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité										
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation importante										
4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.										
Protection Individuelle											
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▶ Masque chimique. ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact. 										
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous										
Protection des mains / pieds	<p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.</p> <p>Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p> <p>La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité.</p>										
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous										
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Protections. ▶ Tablier en PVC. ▶ Une combinaison de protection en PVC peut s'avérer nécessaire si l'exposition est grave. ▶ Unité de nettoyage pour les yeux. ▶ Certains équipements de protection personnelle en plastique (PPE) (Ex. gants, tabliers, couvertures de chaussures) ne sont pas recommandés car ils peuvent créer de l'électricité statique. 										
Les risques thermiques	Pas Disponible										

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du: **"Forsberg Clothing Performance Index"**.
L(Les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.
ACETONE

Matériel	CPI
BUTYL	A
BUTYL/NEOPRENE	A
PE/EVAL/PE	A
PVDC/PE/PVDC	A
SARANEX-23 2-PLY	B
TEFLON	B
CPE	C
HYPALON	C
NATURAL RUBBER	C
NATURAL+NEOPRENE	C
NEOPRENE	C
NITRILE	C
NITRILE+PVC	C
PVA	C
PVC	C
SARANEX-23	C

Protection respiratoire

Filtre de type AX de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

le choix du type et de la classe du respirateur dépendra du niveau du contaminant de la zone respirable et de la nature chimique du contaminant. Les facteurs de protection (définie comme étant le ratio entre le contaminant à l'extérieur et à l'intérieur du masque) peut également être important.

Niveau de la zone respirable ppm (volume)	Facteur de protection maximum	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral
1000	10	AX-AUS	-
1000	50	-	AX-AUS
5000	50	Conduit d'air *	-
5000	100	-	AX-2
10000	100	-	AX-3
	100+		Conduit d'air**

* - Débit continu ** - Débit continu ou demande à pression positive

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces

ACETONE

VITON/NEOPRENE

C

contraintes, seule une utilisation restreinte des maques à cartouches est considérée comme appropriée.

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pas Disponible		
État Physique	Liquid	Densité relative (Water = 1)	0.79 @ 20 C
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	465
pH (comme fourni)	Sans Objet	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	-95.4	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	56	Poids Moléculaire (g/mol)	58.08
Point d'éclair (°C)	-17	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	11 BuAc=1 VFast	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Hautement inflammable.	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	12.8	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	2.6	Composé volatile (%vol)	100
Pression de vapeur (kPa)	24 @ 20 C	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L)	miscible	pH en solution (1%)	Sans Objet
Densité de vapeur (Air = 1)	2.0	VOC g/L	Pas Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Présence de matériaux incompatibles. ▸ Le produit est considéré stable. ▸ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

ACETONE

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	<p>L'inhalation de vapeur peut provoquer un vertige et une somnolence.</p> <p>L'inhalation de vapeurs d'aérosols (brumes ou fumées), générées par le produit durant une manipulation normale, peut causer des dommages sur la santé de l'individu.</p> <p>Il existe certaines preuves qui suggèrent que ce produit, si inhalé, à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.</p> <p>Les vapeurs de cétone irritent le nez, la gorge et les muqueuses. Les fortes concentrations réduisent le système nerveux central, causant des maux de tête, des vertiges, une faible concentration, un assoupissement et des défaillances cardiaques et respiratoires. Certains cétones peuvent provoquer de nombreux désordres nerveux ; incluant des picotements et des faiblesses dans les membres.</p>
Ingestion	<p>Une ingestion du liquide peut causer une aspiration dans les poumons avec le risque d'une pneumonie chimique ; des conséquences graves peuvent s'ensuivre. (ICSC13733)</p> <p>Une ingestion accidentelle de ce produit peut être dommageable pour la santé de l'individu.</p>
Contact avec la peau	<p>Une exposition répétée peut provoquer une craquement, un écaillage ou un dessèchement de la peau à la suite d'une manipulation et d'une utilisation normale.</p> <p>Un contact de la peau avec le matériau peut endommager la santé de l'individu ; des effets systémiques peuvent survenir après une absorption.</p> <p>Il existe certaines preuves suggérant que ce produit puisse provoquer une faible inflammation mais significative de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p>
Yeux	<p>preuves que le produit puisse provoquer une irritation des yeux chez certaines personnes et des dommages aux yeux pendant 24 heures ou plus après l'instillation. Une inflammation importante peut s'ensuivre avec des rougeurs. Il peut y avoir des dommages à la cornée. A moins qu'un traitement prompt et adéquat, il peut s'ensuivre une perte permanente de la vision.</p> <p>Le liquide peut provoquer un inconfort oculaire et causer une détérioration temporaire de la vue et/ou une inflammation ou ulcération passagère de l'œil.</p>
Chronique	<p>Un contact cutané prolongé ou répété peut causer un assèchement avec des craquelures, une irritation et une dermatose possible.</p> <p>Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.</p>

ACETONE	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) LD50: 20000 mg/kg ^[2]	Eye (human): 500 ppm - irritant
	Inhalatoire (rat) LC50: 50.1 mg/L/8 hr ^[2]	Eye (rabbit): 20mg/24hr - moderate
		Eye (rabbit): 3.95 mg - SEVERE
		Skin (rabbit): 500 mg/24hr - mild
		Skin (rabbit):395mg (open) - mild
Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

ACETONE	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaissement de la peau.
----------------	--

toxicité aiguë	✘	Cancérogénicité	⊖
Irritation / corrosion	⊖	reproducteur	⊖
Lésions oculaires graves / irritation	✔	STOT - exposition unique	✔
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	⊖	STOT - exposition répétée	⊖
Mutagenéité	⊖	risque d'aspiration	⊖

Légende: ✘ – Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification
✔ – Données nécessaires à la classification disponible

ACETONE

⊘ – Données non disponibles pour faire la classification

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Composant	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
ACETONE	EC50	384	crustacés	97.013mg/L	3
ACETONE	EC50	48	crustacés	>100mg/L	4
ACETONE	EC50	96	Sans Objet	20.565mg/L	4
ACETONE	LC50	96	Poisson	>100mg/L	4
ACETONE	NOEC	96	Sans Objet	4.950mg/L	4

Légende:

Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistence et dégradabilité

Composant	Persistence: Eau/Sol	Persistence: Air
ACETONE	BAS (La demi-vie = 14 journées)	MOYEN (La demi-vie = 116.25 journées)

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
ACETONE	BAS (BCF = 0.69)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
ACETONE	HAUT (KOC = 1.981)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

<p>Élimination du produit / emballage</p>	<p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.</p> <p>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ La réduction, ▸ La réutilisation ▸ Le recyclage ▸ L'élimination (si tout le reste a échoué) <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <p>Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Recycler autant que possible. ▸ Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter l'Autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour une élimination si aucun traitement adapté ou aucune facilité d'élimination n'a pu être identifié. ▸ Éliminer par: Incinérer dans un appareil approuvé (après l'ajout d'un mélange avec un produit de combustion adapté) ▸ Décontaminer les containers vides. Suivre les consignes de sécurité jusqu'à ce que les containers soient propres et détruits.
--	---

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaires

ACETONE



Polluant marin	aucun

Transport par terre (TDG)

Numéro ONU	1090	
Nom d'expédition des Nations unies	ACÉTONE	
Classe(s) de danger pour le transport	classe	3
	Risque Secondaire	Sans Objet
Groupe d'emballage	II	
Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	Sans Objet
	Limite pour explosifs et indice des quantités limitées	1 L
	Index ERAP	Sans Objet

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

Numéro ONU	1090	
Nom d'expédition des Nations unies	ACÉTONE	
Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	3
	Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet
	Code ERG	3H
Groupe d'emballage	II	
Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	Sans Objet
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	364
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	60 L
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	353
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	5 L
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y341
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	1 L

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee)

Numéro ONU	1090	
Nom d'expédition des Nations unies	ACÉTONE	
Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	3
	IMDG Sous-risque	Sans Objet
Groupe d'emballage	II	
Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-E, S-D
	Dispositions particulières	Sans Objet
	Quantités limitées	1 L

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Continued...

ACETONE

source	Nom du produit	catégorie de pollution	Type de navire
IMO MARPOL (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk	Acetone	Z	Sans objet

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

ACETONE(67-64-1) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (en anglais)
Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (Français)
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Y
Canada - DSL	Y
Canada - NDSL	N (ACETONE)
Chine - IECSC	Y
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Y
Japon - ENCS	Y
Corée - KECI	Y
New Zealand - NZIoC	Y
Philippines - PICCS	Y
É.-U.A. - TSCA	Y
Légende:	<i>O = Tous les ingrédients sont dans l'inventaire N = Non déterminé ou un ou plusieurs des ingrédients ne sont pas dans l'inventaire et ne sont pas exonérés d'une inscription sur liste (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: www.chemwatch.net

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps
 PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme
 IARC : Centre international de recherche sur le cancer
 ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux
 STEL : Limite d'exposition à court terme
 TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire
 IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
 FSO : Facteur de sécurité olfactive
 DSENO : Dose sans effet nocif observé
 DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé

ACETONE

TLV : Valeur limite seuil
LOD : Limite de détection
OTV: Valeur de seuil olfactif
FBC : Facteurs de bioconcentration
IBE : Indice biologique d'expositionv

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)